

# Elections à la COMMISSION PARITAIRE CONSULTATIVE ACADEMIQUE DES Maîtres d'Internat et des Surveillants d'Externat

## MI-SE



### Scrutin du Mardi 6 décembre 2005

#### MI-SE, VOTEZ SNES !

**POUR UNE SURVEILLANCE DE QUALITE AU SEIN DU SERVICE PUBLIC D'EDUCATION,  
POUR VOUS DEFENDRE INDIVIDUELLEMENT ET COLLECTIVEMENT,  
POUR QUE LE STATUT D'ETUDIANT-SURVEILLANT REDEVienne LE SEUL STATUT DE TOUS LES PIONS...**

*Etudiants-Surveillants, renouvelez votre confiance au SNES !  
Votez et faites voter pour nos candidats.*

Depuis 2003, l'actuel gouvernement a organisé, malgré une résistance de longue haleine, la liquidation de la catégorie des MI-SE. Le SNES a été le premier à refuser ce projet, le seul à l'avoir véritablement combattu et à continuer à le combattre. Vous êtes encore 1600 à être en poste pour terminer vos études universitaires, avec des conditions de travail aggravées par les attaques contre votre statut et vos missions. Les autres personnels de l'Education Nationale n'ont pas non plus été épargnés et sont maintenant la cible de nouvelles réformes (loi Fillon, décret sur les remplacements...).

**Le SNES** est le premier syndicat de l'Education Nationale, dans la FSU, première fédération de la Fonction Publique. Dans notre académie, vous votez massivement pour lui (71% en 2002), et il vous représente avec la totalité des sièges dans les commissions paritaires depuis 13 ans. Ses élus possèdent la meilleure connaissance des dossiers et sont à votre service pour défendre vos droits et combattre l'arbitraire de l'administration, sans cesser l'incessante bataille pour l'amélioration du statut et de sa gestion.

**Les élus du SNES ont un bilan :** au niveau national, ils ont pesé de façon décisive pour que les MI-SE puissent se présenter aux concours internes. Au niveau académique, ils sont à l'origine des groupes de travail et circulaires rectorales qui ont amélioré les conditions de travail : congés d'examen, temps du repas, retraits de délégation. Ils agiront demain dans les C.P.C. et les conseils de discipline avec la même efficacité et détermination pour défendre toute la catégorie des étudiants-surveillants.

- ▶ **Voter pour la liste SNES, c'est voter** pour un syndicat qui a toujours refusé l'extinction de la catégorie et qui continue de revendiquer le retour au recrutement de MI-SE.
- ▶ **Voter pour la liste SNES, c'est voter** pour un syndicat dont l'efficacité est plus que jamais reconnue dans la défense des personnels et de leurs revendications.
- ▶ **Avoir des élus du SNES, c'est agir** pour le maintien des possibilités de mutations, transparentes et satisfaisantes, pour la révision des notes administratives contestées, pour votre défense face aux retraits de délégations, ou en conseil de discipline,
- ▶ **Voter pour la liste SNES, c'est voter** pour que vos élus et les militants MI-SE puissent continuer à vous recevoir, à vous donner des informations sérieuses et fiables, à s'employer avec détermination à résoudre vos problèmes, comme ils le font depuis des années, et à assurer un réel suivi des dossiers.



# Elections à la COMMISSION PARITAIRE CONSULTATIVE ACADEMIQUE DES Maîtres d'Internat et des Surveillants d'Externat

## ► Voter pour la liste SNES, c'est aussi :

**Agir** pour le retour à des personnels d'éducation préservés des pressions, libres d'exercer pleinement leurs missions et disposant de véritables garanties statutaires.

**S'impliquer** activement dans les propositions et revendications constantes pour améliorer le statut.

**Peser** pour revenir à des créations massives d'emplois statutaires d'étudiants-surveillants, ainsi que la création de commissions paritaires de recrutement, transparentes grâce à vos élus.

## ► Voter pour la liste SNES, c'est encore :

**Refuser** que des personnels recrutés sans condition de diplômes, aux missions et aux droits définis localement, au temps de travail annualisé, aux contrats très courts, soient un moyen de précariser les personnels de l'espace éducatif.

**Préserver** le service public d'éducation qui permet à des étudiants issus de milieux populaires d'accéder à l'université, avec un véritable statut défini nationalement.

**Affirmer** votre volonté de continuer à démocratiser l'accès aux études supérieures.

**Vous prononcer** pour la négociation et le respect d'un véritable nouveau statut d'étudiants-surveillants, solidement ancré sur les acquis précédents.

## ► Voter pour la liste SNES, c'est se donner de réels moyens de gagner toutes ces batailles.

### NOUS COMPTONS SUR VOTRE VOTE

Plus que jamais, chaque voix comptera pour que vos élus puissent défendre chacun d'entre vous, comme toute la catégorie des étudiants-surveillants, afin de vous permettre de concilier pleinement votre rôle auprès des élèves et la réussite de vos études universitaires.

**VOTER SNES-FSU, C'EST CONTINUER LA LUTTE ENGAGÉE  
POUR UN SERVICE PUBLIC D'ÉDUCATION DE QUALITÉ,  
CONTRE L'EXTINCTION DE LA CATÉGORIE DES ÉTUDIANTS-SURVEILLANTS  
POUR UN STATUT DES MI-SE AMÉLIORÉ.**

**FAISONS RESPECTER NOS DROITS ET REVENDIQUONS HAUT ET FORT  
LA REOUVERTURE DU RECRUTEMENT DES MI-SE.**

**VOTEZ POUR LE SYNDICAT  
DES SURVEILLANTS**



**FAITES LE CHOIX  
DE L'EXISTENCE AVEC LE**



Attention : ceci n'est pas un bulletin de vote.

Pour voter, utiliser le bulletin avec la liste des candidats sans rature, ni ajout, ni photocopie !